

2. Quelques conseils pour accueillir et accompagner un élève présentant une déficience visuelle

La déficience visuelle provoque des gênes fonctionnelles qui peuvent entraîner, à des degrés divers, des difficultés d'apprentissage.

La plupart des problèmes que rencontrent les élèves malvoyants et aveugles sont liés aux difficultés de prise d'information visuelle et de transmission par l'écrit de ses connaissances et ceci dans toutes les disciplines.

Si tous les contenus doivent être abordés, des difficultés liées à la lecture et à l'écriture naissent souvent.

Pour compenser ces aspects négatifs :

- l'élève doit apprendre à développer des capacités et des moyens de compensation qui lui permettront d'obtenir une efficacité comparable à celle de ses camarades ;
- l'enseignant va mettre en place des adaptations pédagogiques et proposer des aides techniques indispensables.

➤ **Préparer l'arrivée de l'élève**

- Lui permettre, avant son arrivée, de prendre connaissance de l'établissement scolaire et de ses lieux importants (couloirs, préau, toilettes, restauration, cour de récréation, vie scolaire, CDI...), de la classe ou des classes afin qu'il puisse prendre ses repères dans le calme.
- Parler de son arrivée à ses camarades en termes modérés pour éviter surprotection ou rejet (se faire aider éventuellement par l'enseignant spécialisé du Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire (S3AIS)).
- Lui aménager un coin personnel où il pourra plus facilement s'organiser et où son matériel sera toujours disposé de la même manière.

➤ **Organiser le cadre de la classe**

- Être placé au 1^{er} rang, devant le tableau, même s'il ne peut pas voir ce qui est écrit, il compensera par une écoute attentive, en fonction de son champ de vision, de l'emplacement des fenêtres (besoin de lumière ou au contraire photophobie) et du phénomène de brillance possible sur le tableau.
- Disposer, si possible, d'un double bureau et éventuellement d'un endroit où il pourra ranger ses agrandissements

➤ **Préparer les séances**

- Tenir compte des caractères conseillés pour la vue de l'enfant (utiliser ARIAL pour les textes et Times New Roman pour les données chiffrées)
- Veiller à la qualité des contrastes (nets) et des agrandissements
- Dactylographier les documents (l'écriture manuscrite est d'une lecture difficile pour l'enfant malvoyant)
- Veiller à une grande lisibilité : le repérage peut être facilité par des lignes espacées, des marques significatives renforcées... conserver les mêmes repérages au fil du temps (s'ils s'avèrent efficaces !)

- Ne pas surcharger les documents, veiller à la sobriété des illustrations (les petits détails d'un dessin, d'un plan, d'une carte sont difficiles à percevoir ; ils multiplient les informations, le temps qu'il faut pour les lire, la concentration et l'énergie déployée)

Important : tenir compte des délais pour l'adaptation des documents que vous demandez à l'enseignant du SIAAM

➤ **Durant la classe, permettre à l'élève :**

- D'avoir des documents agrandis en même temps que les autres élèves, ceci afin d'éviter d'accentuer une certaine lenteur et de créer une certaine dépendance vis-à-vis de ses camarades ou adultes encadrants
- D'être considéré à égalité avec les autres en ayant les mêmes exigences en terme de présentation des cahiers, d'apprentissage des leçons, de comportement... tout en gardant cependant à l'esprit que la concentration supplémentaire dont doit faire preuve l'enfant ou le jeune peut occasionner un surcroît de fatigue (maux de tête, irritabilité...)
- De participer activement au travail de groupe proposé en le sollicitant comme les autres
- De se déplacer afin d'exploiter certaines sources d'informations dans la classe (tableaux, graphiques, ...) après lui avoir fait repérer où elles se situent

➤ **De plus il est très important de :**

- Lire tout ce que vous écrivez au tableau (même si vous écrivez gros) et épeler les mots nouveaux ou difficiles. Oraliser le plus possible et utiliser toujours les mêmes emplacements sur le tableau, pour écrire la date, le titre, la consigne...
- Si possible, fournir à l'élève, sur une feuille individuelle, le texte écrit au tableau, projeté au rétroprojecteur... (si présence d'un/une AVS, lui demander de réécrire sur grande ardoise ou feuille)
- S'assurer de la compréhension des consignes en les lui faisant reformuler le plus souvent possible
- Sur un tableau vert ou noir, privilégier la craie de couleur jaune ou blanche (éviter l'emploi des craies rouge, bleue et verte). Sur un tableau blanc, utiliser, de préférence, un feutre noir.
- Favoriser l'usage d'un stylo de couleur noire (notamment sur la papeterie à lignes renforcées). Le crayon à papier est à utiliser avec prudence, car il est parfois peu lisible.
- Dans le cas où la vision des couleurs est altérée ou absente : cela représente une gêne dans certaines disciplines dont l'histoire, la géographie et la grammaire. Une étiquette portant le nom de la couleur (ou simplement la 1^{ère} lettre) peut être collée sur chaque crayon de couleur afin que l'élève puisse utiliser ceux-ci sans aide et sans erreur. Un code peut également être mis en place pour la réalisation des schémas où la couleur intervient.
- **En EPS** : lui permettre de conserver une casquette, une visière et/ou des lunettes teintées s'il est gêné par la luminosité ou le soleil. Sa déficience visuelle le pénalise dans la pratique des sports collectifs et notamment, des jeux de ballon. En cas de fragilité oculaire, il est indispensable de tenir compte des restrictions médicales précisées.
- Penser à transmettre les informations nécessaires à l'enseignant remplaçant concernant la déficience visuelle et si besoin les restrictions liées à la pratique des activités sportives.